

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 30.11.2020	Heure 9h16	Numéro	Département(s) DFS
	ANNULE ET REMPLACE LA VERSION FIGURANT DANS LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES			

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol				Lié à :(obligatoire) ad 20.036	
Titre : Amendement au projet de décret concernant le budget de l'État pour l'exercice 2021 (Renforcement des compétences de prévention et contrôle des infections (PCI))					
Contenu :					
Département centre de profit	Groupe comptes	Libellé	Variation charges CHF	Variation revenus	
DFS, SCSP	36	Charges de transfert	+200'000.-		
DFS, SFIN	48	Revenus extraordinaires		+ 200'000.-	

Motivation (facultatif) :

Le renforcement des compétences de prévention et contrôle des infections associées aux soins dans toutes les institutions de santé du canton s'inscrit dans la politique sanitaire 2015-2022. Des améliorations ont d'ailleurs déjà été apportées suite à la stratégie nationale NOSO.

Mais la crise que nous traversons a mis en évidence les difficultés à maîtriser les risques de contamination dans les institutions de soins ou dans le cadre de la vie quotidienne. C'est une attention de chaque instant qui est nécessaire afin de limiter les risques de contagion. L'expérience acquise cette année a certes permis de développer des savoir-faire essentiels, mais il s'agit encore de les développer. La présence de personnel spécialisé dans chaque institution est indispensable à court terme.

L'amendement PopVertsSol tend à soutenir les EMS et NOMAD dans leur effort d'amélioration de la qualité, par la formation de répondants PCI (acteurs de proximité capables de transmettre les règles PCI à appliquer dans une unité de soins) et l'engagement d'expert-e-s en prévention et contrôle des infections supplémentaires.

Un prélèvement supplémentaire à la réserve de politique conjoncturelle correspondant à cette charge additionnelle est proposé de manière à conserver un budget conforme aux règles de la LFinEC.

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Brigitte Neuhaus		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Doris Angst	Jean-Jacques Aubert	Diego Fischer
Johanna Lott Fischer	Numa Glutz	Florence Baldacchino
Zoé Bachmann	Sébastien Frochoux	Berenice Cañedo
Cédric Dupraz	Michaël Berly	Léa Eichenberger
Richard Gigon	Romain Vermot	Veronika Pantillon
Philippe Weissbrodt	Sera Pantillon	Daniel Sigg
Jean-Luc Naguel	Laurent Debrot	Clarence Chollet
Christine Ammann Tschopp	Théo Bregnard	Sarah Blum
Armin Kapetanovic	Daniel Ziegler	Karim Boukhris
Gabrielle Würgler	Sven Erard	François Perret
Marc Fatton		